



Pont-de-l'Isère, le 02 juin 2025

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale annuelle **élective** de notre association **DOJO PONT D'ISÉROIS**, qui se tiendra le :

Samedi 14 juin 2025

Accueil à partir de **9h30** au gymnase

Début de l'Assemblée à 10h00 précises

Rue du Canal – 26600 Pont-de-l'Isère

Suivie de la remise des ceintures

L'Assemblée Générale délibérera selon l'ordre du jour suivant :

- Bilan moral
- Bilan financier 2023/2024 et budget prévisionnel 2024/2025
- Bilan sportif
- Élection au Comité Directeur (2 postes à pourvoir)

Si vous ne pouvez pas être présent(e), vous avez la possibilité de vous faire représenter par un autre membre en complétant le formulaire de **pouvoir** joint à cette convocation. Ce document devra être présenté à l'entrée de la séance.

Nota : *Un même adhérent ne peut recevoir qu'un seul pouvoir.*

Nous insistons sur l'importance de votre présence à cette instance essentielle à la vie et au bon fonctionnement de notre association.

À l'issue de l'Assemblée, un **apéritif** puis un **repas** vous seront proposés (inscriptions via des bons de commande disponibles au club).

Vous trouverez en pièce jointe :

- Un formulaire de **pouvoir de représentation**
- Un formulaire de **candidature au Comité Directeur**
- Une note explicative sur le déroulement de l'Assemblée Générale
- La liste des **membres sortants** du Comité Directeur

Dans l'attente de vous retrouver nombreux pour ce temps fort de la saison,
Nous vous prions d'agréer, chères adhérentes, chers adhérents, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Bureau de l'association DOJO PONT D'ISÉROIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

Élection des membres du Comité Directeur

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous vous rappelons qu'il s'agit cette année d'une **Assemblée Générale élective**.

Le **Comité Directeur** de notre association est idéalement composé de **8 membres minimum** et se renouvelle tous les 4 ans. Cette saison, l'ensemble des membres actuels sont **démissionnaires** : ils peuvent bien sûr se **représenter**, et **de nouvelles candidatures sont les bienvenues**.

Qu'est-ce que le Comité Directeur ?

Les membres du Comité Directeur sont élus en Assemblée Générale parmi les adhérents ayant déposé leur candidature au préalable.

Une fois élu, le Comité Directeur désigne les membres du Bureau. Il se réunit en moyenne **trois fois par an**, notamment en septembre, pour fixer les grandes orientations du club : organisation de la saison, événements, projets associatifs...

De façon générale, le Comité Directeur a pour mission d'assurer la **gestion courante de l'association** et de donner **pouvoir d'action au Bureau** pour mettre en œuvre les décisions prises collectivement.

Liste des membres du Comité Directeur 2024-2025

Aline DESPESSE	Présidente	Se représente
Pascal FAYOLLE	Vice-Président	Se représente
Florian MONTAGNAT	Vice-Secrétaire	Ne se représente pas
Audrey DREVETON	Membre	Ne se représente pas
Bernard ROUSSEL	Membre	Se représente
Stéphanie FAURITE	Membre	Se représente
Mikaël DE CHALENDAR	Membre	Se représente
Djamel BAZRI	Membre	Se représente
Charlène GONCALVES	Trésorière (intérim)	Ne se représente pas
Kylian ZAFFALON	Secrétaire (intérim)	Se présente



Formulaire de don de pouvoir

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adhérent(e) du Dojo Pont d'Isérois, donne pouvoir à :

Nom :

Prénom :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale du **15 juin 2024**, prendre part aux votes, et signer la feuille de présence en mon nom.

Fait à :

Le :

Signature du mandant :

Formulaire de candidature au Comité Directeur

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Souhaite présenter ma candidature au **Comité Directeur** du Dojo Pont d'Isérois pour le mandat 2024–2028.

Fait à :

Le :

Signature du candidat(e) :